

Démarche : ARSIF - CAE 2025 CAE signés

Organisme : DSP

Identité du demandeur

Email

Civilité

Nom

Prénom

Formulaire

L'ARS d'Île-de-France, dans le cadre du Projet régional de santé 3 et en particulier de son axe 4 consacré aux ressources humaines en santé, lance son 6ème appel à candidatures de Contrat d'Allocation d'Etudes (CAE). Ce dispositif a pour objectif de fidéliser, une fois diplômés, les étudiants inscrits dans les écoles ou instituts de formation en santé relevant de métiers en tension :

• Au sein des établissements et services médico-sociaux (public en difficultés spécifiques franciliens) :

-Assistants de service social (ASS)

-Aide-soignant (AS)

-Infirmier diplômé d'Etat (IDE)

-Masseur kinésithérapeute (MK)

-Orthophoniste

-Éducateur spécialisé (ES)

-Moniteur éducateur (ME)

L'ARS Île-de-France cofinance une allocation forfaitaire aux étudiants en dernière année d'études en contrepartie d'un engagement de servir de 18 mois à temps plein au sein des établissements et services médico-sociaux pour les publics en difficultés spécifiques (LAM, LHSS, ACT, CSAPA, CAARUD, EMSP, ESSIP).

Aide aux établissements de santé pour fidéliser des étudiants inscrits dans les écoles ou instituts de formation en santé Rentrée 2025/2026 Cette plateforme est exclusivement prévue pour le dépôt des dossiers des CAE signés Seuls les dossiers complets seront examinés.

Etablissement signataire du CAE

Secteur de l'établissement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Secteur médico-social PDS

Autre

Statut de l'établissement signataire du CAE

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Privé à but non lucratif

Privé à but lucratif

ARSIF - CAE 2025 CAE signés

- Public autonome
- Public hospitalier
- Public territorial

Dénomination de l'établissement signataire du CAE

Adresse de l'établissement signataire du CAE

Commune

Département

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- 75 – Paris
- 77 – Seine et Marne
- 78 – Yvelines
- 91 – Essonne
- 92 – Hauts de Seine
- 93 – Seine Saint Denis
- 94 – Val de Marne
- 95 – Val d'Oise

FINESS JURIDIQUE de l'établissement signataire du CAE

FINESS GEOGRAPHIQUE de l'établissement signataire du CAE

Contacts au sein de l'établissement signataire du CAE

1) Direction

Nom du responsable au sein de la Direction

Fonction

Téléphone

Adresse email

2) Responsable du suivi de la procédure dans l'établissement

Nom du référent du dossier CAE

Fonction

Téléphone

Adresse email

Etudiant ou élève

Pour rappel, le dispositif s'adresse exclusivement aux étudiants qui sont inscrits en dernière année de formation. Tout autre dossier sera refusé.

Nom/Prénom de l'étudiant ou élève

Formation en

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Assistants de service social (ASS)
- Aide-soignant (AS)
- Infirmier diplômé d'Etat (IDE)
- Masseur kinésithérapeute (MK)
- Orthophoniste
- Éducateur spécialisé (ES)
- Moniteur éducateur (ME)

Date de la rentrée en dernière année de formation

Nom et lieu de la formation de l'étudiant ou élève (adresse complète)

Lieu de résidence de l'étudiant ou élève (adresse complète)

Email de l'étudiant ou élève

Numéro de téléphone de l'étudiant ou élève

Contrat d'Allocation d'Études (CAE)

ARSIF - CAE 2025 CAE signés

Pour rappel, le Contrat d'Allocation d'Études (CAE) est le contrat qui engage l'établissement et l'étudiant pendant sa dernière année de formation (jusqu'à sa diplomation).

Date de début du contrat CAE (date de signature)

Date de fin du contrat CAE (date de fin de dernière année de formation)

Après obtention de son diplôme, l'étudiant ou élève s'engage à exercer au sein de cet établissement en signant un Contrat de travail d'une durée d'engagement de (nombre de mois)

Engagement à

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Temps plein

Temps partiel

Taux en pourcentage

Pièces justificatives

La prise en compte des dossiers CAE nécessite la communication de deux pièces justificatives obligatoires.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Contrat d'Allocation d'Études signé entre l'étudiant/élève et l'établissement

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Certificat de scolarité de l'étudiant/élève : attestation d'inscription en dernière année de formation 2025/2026